



## RAPPORT DE LA PREMIERE SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE DE L'ANNEE 2012

Le mardi 22 mai 2012 s'est tenue dans la salle de conférence n°321 du bâtiment de l'INSAE, la première session ordinaire du Conseil National de la Statistique (CNS) de l'année 2012. La session s'est déroulée sous la présidence de Monsieur Rigobert LAOUROU, Directeur de Cabinet du Ministre du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective (MDAEP). La liste des participants à la présente session est jointe en annexe à ce rapport.

### I- OUVERTURE DE LA SESSION

L'ouverture de la session a été marquée par deux allocutions : celle de Monsieur Alexandre BIAOU, Directeur Général Adjoint de l'INSAE, assurant l'intérim du Secrétaire du CNS et celle de Monsieur Rigobert LAOUROU, Directeur de Cabinet du MDAEP, agissant en lieu et place du MDAEP, Président du Conseil.

Dans son mot d'ouverture, le DGA/INSAE a souhaité la bienvenue aux participants et a rappelé le contexte dans lequel s'organise chaque année la première session ordinaire du Conseil National de la Statistique (CNS). Il a fait un rappel des termes de références statutaires de la première session du CNS et a également évoqué les quatre (4) dossiers supplémentaires que les conseillers seront appelés à examiner et valider au cours de cette session. Il s'agit notamment du projet de la nouvelle loi statistique, du projet d'arrêté portant organisation des cérémonies de prestation de serment, des termes de références du comité chargé du montage institutionnel du Fonds National de Développement de la Statistique et du rapport provisoire de l'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre de la SNDS.

Le représentant du Président du Conseil National de la Statistique a, dans son allocution, souhaité la bienvenue aux conseillers et rappelé l'obligation du Conseil National de la Statistique à mettre à la disposition du gouvernement des statistiques fiables pour l'aider à prendre de bonnes décisions en matière de développement. Il a par ailleurs invité les Conseillers à redoubler d'efforts dans la production statistique malgré l'environnement socio-économique difficile marqué par la baisse des ressources de l'Etat et l'insuffisance en ressources humaines. A la fin de son intervention et avant de déclarer ouverte la première session statutaire du CNS pour l'année 2012, Monsieur Rigobert LAOUROU a exhorté les Conseillers à beaucoup de sérieux et de professionnalisme dans l'examen des différents dossiers de cette assise.

Après l'ouverture de la session, le présidium statutaire a été mis en place. Il est composé comme suit :

- Président : Mr Rigobert LAOUROU, Directeur de Cabinet du MDAEP,
- Secrétaire : Mr Alexandre BIAOU, Directeur Général Adjoint de l'INSAE,
- Rapporteur : Mr Gibril MARTIN, Directeur de la Coordination Statistique, de la Formation et de la Recherche (DCSFR) à l'INSAE.

Le projet d'ordre du jour de la séance a été ensuite présenté par le Directeur Général Adjoint et adopté par les conseillers sans amendement. L'ordre du jour exécuté se présente comme suit :

- 1- Présentation et validation du rapport général du secrétariat du Conseil au titre de l'année 2011 ;
- 2- Examen et adoption des rapports généraux de la CPEET, de la CNNC et de la CFUCS ;
- 3- Examen et adoption du rapport annuel des activités statistiques du CNS pour l'année 2011 ;
- 4- Examen et adoption du programme annuel des activités statistiques du CNS pour l'année 2012 ;
- 5- Questions diverses
  - validation du projet de la loi révisée de la statistique ;
  - validation du projet de l'arrêté réglementant l'organisation des prestations de serment ;
  - approbation du projet des TDR du comité de création du Fonds National de Développement de la Statistique ;
  - adoption du projet de rapport de l'évaluation de la mise en œuvre de la SNDS.

## II- PRESENTATION DES DOSSIERS ET DEBATS

### 2.1.) Présentation du rapport général du secrétariat du Conseil au titre de l'année 2011

Le Directeur Général Adjoint de l'INSAE a présenté le rapport des activités menées par le secrétariat du CNS au cours de l'année 2011. Dans ce rapport, il a été mentionné en premier toutes les activités de coordination statistique telles que l'organisation des sessions du CNS et de ses sous-commissions, de la Journée Africaine de la Statistique (JAS) et les appuis techniques aux structures sectorielles. Ensuite, il a été question de faire un compte rendu des activités menées dans le volet des formations et recyclages notamment à l'endroit des élèves Agents Techniques de la Statistique (ATS). Pour finir, le DGA/INSAE a présenté le point sur le suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées par les conseillers en 2011 et l'essentiel des difficultés rencontrées par le secrétariat du CNS dans la réalisation de ces activités.

A la suite de cette présentation, les conseillers ont discuté des points ci-après :

- insuffisance logistique dans l'organisation des sessions du CNS,

- l'appui technique de l'INSAE que bénéficie les structures sectorielles dans l'élaboration de leurs comptes sectoriels,
- contrôle de la prise en compte des amendements formulés au cours des sessions d'études de visa du CNS avant la délivrance des avis d'opportunité et de conformité aux enquêtes ou études,
- harmonisation des programmes de formations des différentes écoles ou centres de formation des statisticiens au Bénin au regard des standards des grandes écoles de la sous-région,
- démarches envisageables pour accroître substantiellement le financement des activités de production statistique de toutes les structures du Système Statistique National.

A ces différentes préoccupations le DGA/INSAE et le DCSFR/INSAE ont apporté des éléments de réponses.

## 2.2.) Examen des rapports généraux des commissions au titre de l'année 2011

Le premier rapport, celui de la Commission du Programme des Enquêtes, Etudes et Traitement (CPEET) a été présenté par Monsieur Yves DIDAVI, représentant du Ministère de l'Agriculture et président de la Commission, celui de la Commission de la Normalisation, des Nomenclatures et des Codes (CNNC) a été présenté par Monsieur Serge AHOJANSOU, représentant du Ministère de l'Industrie et membre de la Commission et la présentation du troisième rapport, celui de la Commission de la Formation et de l'Utilisation des cadres Statisticiens (CFUCS) a été faite par Monsieur Gibril MARTIN, rapporteur de la session.

La présentation de ces différents rapports a été suivie de débats. Après avoir rappelé que les trois (3) rapports ont été déjà approuvés au cours des sessions des commissions, les conseillers ont attiré l'attention du secrétariat du CNS sur certains points tels que :

- nécessité que les représentants au CNS des structures productrices de statistiques répondent promptement aux sollicitations du secrétariat du CNS afin de garantir à ce dernier une plus grande efficacité,
- raison de fixation à 6 ans de l'âge minimal d'admissibilité au module « emploi et possession de terrain » dans l'enquête de base sur l'impact des plans fonciers ruraux au Bénin réalisée par l'IREEP et étudiée par la CPEET le 21 février 2011,
- mise en place d'un comité ad'hoc chargé de mener les réflexions sur l'institutionnalisation d'un Fonds National de Développement de la Statistique (FNDS) à travers une loi.

Face à ces sujets, le DGA/INSAE et le DCSFR/INSAE ont apporté des éléments de réponses.

## 2.3.) Adoption du rapport d'activités statistiques du CNS pour l'année 2011 et approbation de son programme d'activités statistiques pour l'année 2012

Les présentations du rapport des activités statistiques des structures membres du CNS au titre de l'année 2010 et du programme de leurs activités statistiques de l'année 2011 ont été faites par Monsieur Gibril MARTIN, Directeur de la Coordination Statistique, de la

Formation et de la Recherche à l'INSAE. Ces documents, ayant déjà été préparés au cours des sessions des commissions spécialisées, le présentateur a, grâce à un tour de table, recueilli les appréciations et compléments d'informations des conseillers. Les représentants du Ministère de la Santé et de l'ANPE ont promis transmettre après la session leurs informations manquantes au secrétariat du CNS.

Le président de séance a suggéré que les membres du secrétariat du CNS restent en contact avec les représentants des différentes structures absentes du programme statistique national afin d'améliorer la complétude de ce document.

Le DGA/INSAE a relevé que l'envoi à temps des rapports et programmes statistiques nationaux par les structures membres du CNS favorisera l'établissement de synergie entre les activités de ces dernières et celles de l'INSAE afin d'éviter pour le Système Statistique National (SSN) des situations de double emploi.

#### **2.4.) Questions diverses**

En questions diverses, les quatre (4) points inscrits ont fait, après leur présentation par le DGA/INSAE, l'objet des discussions qui suivent.

##### **➤ Validation du projet de la loi révisée de la statistique**

- Opportunité de supprimer dans la loi statistique les dispositions sur la procédure d'homologation par le CNS des résultats d'enquêtes ou études non soumises au visa du CNS par les initiateurs avant leur réalisation,
- Champ effectif que doit couvrir au moins une opération statistique avant d'être astreinte au visa préalable du CNS,
- Inadéquation entre le calendrier annuel d'études de dossiers de visa du CNS et la nature imprévisible des activités statistiques des cabinets d'études,
- Surcharge du nouveau projet de loi statistique avec des dispositions liées à l'organisation et au fonctionnement du Conseil National de la Statistique.

##### **➤ Validation du projet de l'arrêté règlementant l'organisation des prestations de serment**

- Définition de tous les corps de métiers pouvant constituer l'ensemble des personnels techniques de la statistique qui seraient astreints à la prestation de serment,
- Opportunité de prendre l'arrêté alors que la loi statistique de laquelle il découle est en cours de révision,
- Nécessité de convertir l'arrêté en arrêté interministériel puisque le secteur de la justice intervient dans la prestation de serment des personnels techniques de la statistique devant le Tribunal de première instance de Cotonou.

##### **➤ Approbation du projet des TDR du comité de création du Fonds National de Développement de la Statistique**

- Mise en place d'un comité ad'hoc chargé de mener les réflexions sur l'institutionnalisation d'un Fonds National de Développement de la Statistique (FNDS) à travers une loi,

- Sources possibles d'alimentation du FNDS qui ne soient pas relatives à la taxation de produits d'importation ou d'exportation.

➤ **Adoption du projet de rapport de l'évaluation de la mise en œuvre de la SNDS**

Vu le taux de réponse de 60% enregistré dans la collecte des questionnaires d'évaluation de la SNDS, le DGA/INSAE a ajourné l'étude de ce projet de rapport. Il a ensuite appelé les représentants des structures non répondantes à faire diligence.

### III- CONCLUSIONS DE LA SESSION

Aux termes des travaux de la première session ordinaire du CNS au titre de l'année 2012, les recommandations, décisions et tâches suivantes ont été formulées :

- Le secrétariat du CNS doit organiser dans les meilleures conditions logistiques (fournitures des participants et restauration) les prochaines sessions du CNS,
- Le comité mis en place pour rédiger le projet de loi créant le Fonds National de Développement de la Statistique (FNDS) est composé de Monsieur *Simon GNANSOUNOU* de la FASEG/UAC, le représentant de la *DPP du Ministère de la Justice*, Monsieur *Gibril MARTIN* de l'INSAE et Monsieur *François ALLADAGBE* du CES,
- Le ministre du développement doit introduire en conseil de ministres une communication pour favoriser le recrutement de deux (2) statisticiens par ministères sectoriels pendant une période de trois (3) ans,
- Le secrétariat du CNS doit soustraire du projet de la nouvelle loi statistique les dispositions entrant dans le cadre du fonctionnement interne du CNS et s'en servir pour préparer le projet de décret d'application,
- Les nouveaux projets doivent être amendés par la Commission de la Normalisation, des Nomenclatures et des Codes avant d'être envoyé à la Commission Nationale de la Législation et des Codes,
- Le secrétariat du CNS doit convertir l'arrêté prenant les dispositions d'organisation des cérémonies de prestation de serment des personnels techniques de la statistique en arrêté interministériel du MDAEP et du MJLDH.

### IV- CLOTURE DES TRAVAUX

A l'instar de l'ouverture de la session, la clôture des travaux de la première session ordinaire du CNS au titre de l'année 2012 a été marquée par deux allocutions, celle du Directeur Général Adjoint de l'INSAE et le mot de clôture du Directeur de Cabinet du MDAEP.

Avant de passer la parole au Directeur de Cabinet du MDAEP, le Directeur Général Adjoint de l'INSAE a félicité les conseillers pour le travail abattu au cours de cette session, la richesse des débats et la pertinence des recommandations qui en sont issues, a fait un bref rappel de ces dernières et a rassuré les membres du Conseil des actions diligentes qu'il fera entreprendre pour leur mise en œuvre. Il a par ailleurs invité les membres du Conseil à en faire autant auprès de leur hiérarchie respective.

Quant au Directeur de Cabinet du MDAEP, après avoir réitéré ses félicitations aux Conseillers, il a exhorté ces derniers à rendre fidèlement compte des conclusions de ces assises à leurs autorités en vue de la mise en œuvre rapide des recommandations pour la dynamisation du Système Statistique National et la production de statistiques de qualité. C'est sur cette exhortation et après avoir souhaité un bon retour dans leurs familles respectives à tous les conseillers que le Directeur de Cabinet a déclaré closes les assises de la première session ordinaire du Conseil National de la Statistique de l'année 2012.

**Le rapporteur**

**Le Secrétaire du CNS**

**Gibril MARTIN**

**Alexandre BIAOU**

## ANNEXE

### Liste des participants

N° D'ORDRE	NOM et PRENOMS	STRUCTURE D'ORIGINE	CONTACT MOBILE
01	LAOUROU Rigobert	DC-MDAEP	
02	BIAOU Alexandre	DGA-INSAE	21309163
03	ADANLIENCLOUNON Célestin	DPP/MEF	94239430
04	NOUGBODE.A. Syvano	DPP/MAEIAPBE	97729592
05	SOHOUNHLOUE TAKOU Doéna	DPP/MAEIAFBE	97610199
06	BABADJIHOU Charles	DPP/MJSL	95862716
07	ILAYE Boni Moïse	DPP/MDGLAAT	97115135
08	ODOUN-IFA Alex	DPP/MCRI	97880321
09	BAMIGBOTCHE Marius	SS/DPP/MCTIC	97696882
10	ATOHOUN Habakuk	DPP/MCAAT	95812235
11	OUSSA Thierry	DPP/MTFP	97157549
12	NASSARA Tertullien	DGDDI	97601899
13	BOCKE Arnaud	CNSS	97168144
14	GNANSOUNOU. C. Simon	UAC/FASEG	95353797
15	AHOUANSOU Serge	DPP/MICPME	97694591
16	KOUSSIGNI A. Innocent	DPP/MDN	97879646
17	KPENAVOUN CHOGOUE Sylvain	CSS/UAC	96372821
18	HOUANGNI BOCOVO Raymonde	DPP/MERPMEDER	97262666
19	SOUBEROU Bachir	DGAE/MEF	21300673
20	DIDAVI Edgard	DPP/MAEP	97488554
21	KPATINDE Gérard	DPP/MDAEP	90971760
22	WOROU Olalèyè Virgile	DPP/MFASSNHPTA	96830899
23	ACCLOMBESSI Marcelin	DPP/MEHU	97881285
24	VIDEHOUENOU Joëlle	CCIB	97720271
25	HOUNSOUE Emilienne	DPP/MJLDH	95966860
26	KOUHONTODE Ernest	DDPD/AtI-Lit	97469461
27	ALLADAGBIN T. François	Conseil Economique et Social	95951420
28	NOUKPO Didier	BCEAO	95455294
29	ALLADAYE Franck Hermann	DGID	93992399
30	GBAGLO Ghislain	DPP/MISPC	97247643
31	ASSOGBA Paul	DSI/OCS	95313546

N° D'ORDRE	NOM et PRENOMS	STRUCTURE D'ORIGINE	CONTACT MOBILE
32	KADIRI B. Ousmane	CAB	90916239
33	ABIKANLOU Yezid	DPP/MDCEMTMIP	96947568
34	ATINDEHOU Armand	OEF	97448548
35	DJIBRIL Habib	ANPE	97473500
36	FELIHO Eric Rodrigue	DPP/MCMFEJF	95104006
37	BIADJA Septime	DDT/MCAAT	96162175
38	GBAGBA Hippolite	DPP/MCTIC	64111232
39	KOUKOUI Nestor	DPP/MS	95458294
40	AGUIAR Bienvenu	SGP	95713339
41	KOUTON Narcisse	DPP/MTPT	95656017
42	ADJINDA D. Julien	SYNAPLASTA	95423398
43	BANKOLE Victor	Personne ressource	97345019
44	HOUSSOU Grégoire	Personne ressource	95562562
45	AMOUSSOU Emmanuel	Personne ressource	90014325
46	BANKOLE Maurice	Personne ressource	90046403
47	EKUE Pierre	CDM-INSAE	97589879
48	MARTIN Gibril	DCSFR-INSAE	97644495
49	AHOVEY Elise	DED-INSAE	95401712
50	BIAOU Abraham	DSEE-INSAE	97383531
51	ADECHIAN Djabar	DSS-INSAE	97369544
52	ABODE Jean-Marie	DCSFR/INSAE	95062154
53	TEKA Cécile	DCSFR/INSAE	95401999
54	GOGAN Gillis	DCSFR/INSAE	97690329
55	HLIHE Edouard	DTIP/INSAE	97472018
56	GUEDEGBE Darius	DCSFR/INSAE	97959284
57	ELAVAGNON François	DCSFR/INSAE	96153481